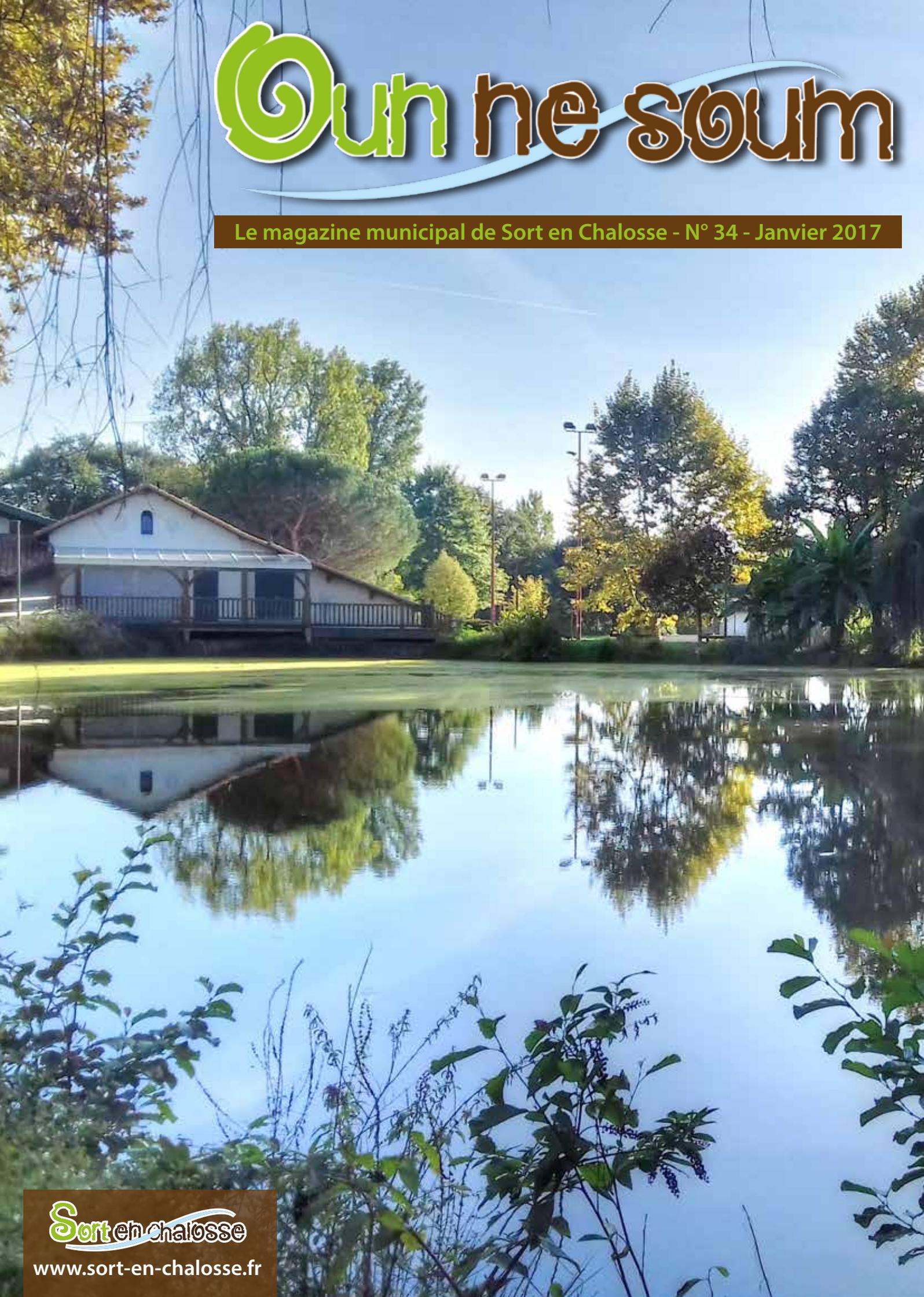


Un he soum

Le magazine municipal de Sort en Chalosse - N° 34 - Janvier 2017



Sort en Chalosse

www.sort-en-chalosse.fr

Sommaire

LE MOT DE M. LE MAIRE

L'éditorial de Jean-Pierre Lahourcade

p. 3

VIE SORTOISE

Une année bien remplie

p. 4 et 7

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Naissance des Terres de Chalosse

p. 10 et 11

VIE ÉDUCATIVE

L'intergénérationnel mis en avant

p. 12

ASSOCIATIONS SORTOISES

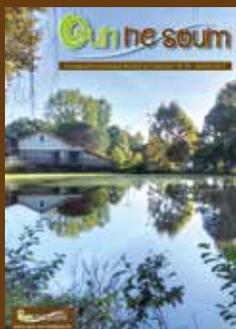
Le point sur les activités associatives

p. 14 à 22

SERVICES

Tout ce que vous devez savoir...

p. 24



Oun ne soum - N° 34 - Janvier 2017
40180 Sort en Chalosse

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Lahourcade

Rédacteurs :
Sabine Labarbe, Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet, Christophe Proust, Fabienne Vieira.
Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité.

Crédit photos : Commission communication,
Associations, Communauté des Communes.

Conception et impression :
Thierry Dupéré Communication

Dépôt légal : N° 1322- Janvier 2017

Distribution & tirage : Mairie de Sort en Chalosse
450 exemplaires

État civil



Naissances

Ninon Madilyn Dailleau , 15 février 2016

Lyah Baylac, 3 avril 2016

Raphaël Jules Camiade, 17 avril 2016

Lukas Chauflour, 10 juin 2016

Benjamin Bourrieres, 13 septembre 2016

Lily Patricia Douchet, 9 octobre 2016

Mariages

Hervé René Mazure Et Catherine Descamps, 19 mars 2016

Michel Lannegrand Et Gisèle Sylvie Laborde, 16 avril 2016

Charles José Michel Agueda Rosa Et Pauline Christine Marie Rougier, 9 juillet 2016

Sébastien Laurent Parisel Et Valérie Thérèse Madeleine Coudanne, 16 juillet 2016

Romain Paul Francis Ducleux Et Nelly Grieres, 6 août 2016

Ludovic Guy Benezzy Et Magali Isabelle Dibos, 8 octobre 2016

Arnaud Lafargue Et Mélissa Stéphanie Khadija Lafargue, 15 octobre 2016

Décès

Michel François Saint Jean le 4 mars 2016

Mathilde Christine Lageste le 18 mars 2016

Michel Claude Bernard Legrand le 23 juin 2016

Jean Gérard Carrier le 15 août 2016

Recensement citoyen



Qui doit se faire recenser et quand ?

- Les jeunes français de naissance dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.
- Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans, dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.
- Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française mais qui ne l'ont pas fait, dans le mois qui suit leurs 19 ans.

Si les délais sont dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Le jeune mineur peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet :

<http://www.sort-en-chalosse.fr/vie-pratique/Démarches-administratives>

La démarche s'effectue :

- À la mairie du domicile si le jeune habite en France
- Au consulat ou à l'ambassade de France si le jeune réside à l'étranger

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- Le nom de famille, les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents
- L'adresse de son domicile
- Sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle

Les documents à fournir sont :

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française : carte nationale d'identité, passeport
- le livret de famille mis à jour.

Le mot de M. le Maire

Nos territoires sont en pleine mutation : Fusions régionales, cantonales, communautaires et communales avec les communes nouvelles.

2016 aura été pour nous l'année de la fusion intercommunautaire avec l'aboutissement de la réforme territoriale initiée par la loi NOTRe qui vise notamment la rationalisation de la carte intercommunale et renforce les compétences attribuées aux Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI). Pour finaliser les regroupements intercommunautaires, le législateur a défini un calendrier étalé sur quatorze mois avec une mise en œuvre effective au premier janvier 2017.

Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a été présenté en novembre 2015 par madame Nathalie Marthien, Préfet des Landes. Le 2 décembre 2016, monsieur Frédéric Périssat, son successeur, a pris l'arrêté de création de la communauté de communes - TERRES DE CHALOSSE - qui regroupe les précédents EPCI de Montfort en Chalosse (12044 habitants) et de Mugron (5766 habitants).

Ce sont désormais trente quatre communes qui vont travailler ensemble pour un intérêt commun au bénéfice des 17810 habitants. Tout n'est pas à reconstruire mais plutôt à harmoniser. Des équipements et des compétences étaient spécifiques, pour exemple : gestion de deux maisons de retraite, d'une pépinière d'entreprises et d'un musée à Montfort ; gestion d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), des Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) et d'un stade intercommunal à Mugron. Une grande disparité en matière de fiscalité directe avec des coefficients de variation de 1,2 - 4,5 - 3,5 sur les taux des trois taxes TH - TFB - TFNB nécessitera une réflexion sur leur mise en accord. Les compositions des conseils communautaires étaient adaptées à la taille de chaque EPCI : trente-sept élus pour l'un, vingt-huit élus pour l'autre.

Nouvel EPCI, nouveau conseil communautaire : la nouvelle représentativité communale conduit à la perte de seize délégués sur les soixante cinq qui avaient été investis pour six années lors des dernières élections municipales, ainsi est la loi...dura lex sed lex !

La communauté de communes de Montfort en Chalosse a engagé une démarche d'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en 2015. Pendant cette période, les documents d'urbanisme communaux tels que les cartes communales ou les plans d'occupation des sols (POS) resteront en vigueur.

Le PLUi dote le territoire d'un projet d'aménagement sur dix ans, assis sur quatre axes majeurs : le cadre de vie, l'habitat, le climat, le développement économique. Les démarches pour y parvenir sont réglementées : un diagnostic de l'état initial sur l'environnement, la consommation d'espace, l'urbanisation, et un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) porté par les élus. Le PADD définit les orientations des politiques d'aménagement, d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles, forestiers et de leur préservation. La démarche conduisant à l'approbation du PLUi va se poursuivre jusqu'en 2019. Les débats obligatoires sur le PADD se sont tenus courant décembre 2016, publiquement et aux sein des conseils municipaux et communautaires avec la conférence des maires en point d'orgue. Le zonage et le règlement du PLUi seront étudiés entre octobre 2017 et juillet 2018, le document sera arrêté fin 2018, puis viendra l'enquête publique et enfin l'approbation du PLUi à l'été 2019.

La révision des normes de mise en accessibilité des bâtiments communaux a nécessité un nouveau rapport d'expertise, le précédent, datant de 2012, était devenu obsolète. Le bureau d'étude Arcalia a chiffré le coût de la réalisation à 177120 € TTC. Conformément à la loi, nous avons déposé un agenda de programmation de ces travaux jusqu'en 2021, validé par la Préfecture. Les conclusions de cette étude nous ont conduit à optimiser notre projet de réhabilitation de la salle polyvalente et du moulin. L'important engagement financier pour ces deux programmes doit être atténué par des dotations légitimement attendues. Des taux d'emprunt plutôt favorables doivent faciliter le lissage de cette dépense dans le temps.

D'année en année, l'évolution de son paysage façonne Sort en Chalosse et construit son identité qui la fait apprécier des touristes, des promeneurs, et de nos voisins. Nous poursuivons notre travail dans le centre bourg et ses alentours, les vallonnements où s'étale la Banère et serpente le Luy. Ce sont des atouts, ils font le charme de notre village. L'habitude, quelquefois, masque la surprise, détourne les regards et empêche la contemplation. Mais les photos sont là pour rappeler le passé et raviver les mémoires. Les commissions aménagement et fleurissement ainsi que les agents techniques sont totalement impliqués dans une dynamique paysagère qui contribue à cet embellissement, en témoignent les divers prix obtenus dans les concours des villages fleuris. C'est un travail qui demande du goût, du savoir faire, du temps et de la main d'œuvre. Ces efforts humains et financiers participent à la valorisation patrimoniale de notre commune.

Il est vraiment dommage et inconcevable de voir, encore et toujours, des dépôts sauvages en bordures de nos routes qui ternissent l'image que nous souhaitons donner de notre village.

Cette nouvelle année sera électorale avec deux échéances importantes : l'élection présidentielle les 23 avril et 7 mai et les élections régionales les 11 et 18 juin. Le droit de vote tel qu'il existe aujourd'hui est une conquête acquise sur près de deux siècles. Voter est un acte citoyen et responsable, que nous avons la chance de pouvoir exercer. Il est au cœur de la démocratie, il trouve tout son sens et sa vérité dans la mobilisation du corps électoral.

Bonne et heureuse année 2017.



M. le Maire,
Jean-Pierre Lahourcade

Patrimoine

La commission finalise sa liste des maires de Sort. Elle s'intéresse maintenant à l'évolution des bâtiments communaux dans le but de monter une exposition :

- La mairie : (actuelle, et ancienne maison Coudanne), l'église et le cimetière
- Les écoles et la cantine
- La place des courses (avec les anciennes arènes), le moulin (avant la salle polyvalente) et les différents terrains de basket.

Pour compléter le travail de recherche dans les archives communales, nous aurions besoin de votre aide pour retrouver des documents photographiques : Photos de mariages (où figure la mairie), de la fête patronale, de toro-ball, de matches de basket, en fait tout document montrant la vie sortoise d'antan.

Toutes vos contributions vous seront restituées après numérisation.

Les membres de la commission vous remercient d'avance et sont à votre disposition :

Sabine Labarbe au 06 88 51 60 69

Vincent Marquet au 06 83 08 88 62

Françoise Mayet au 06 87 48 50 89

Christophe Proust au 06 14 30 44 86



Photo prêtée par Jacques Labastie

Achats de divers matériels

École

Ordinateur portable + imprimante :

500 € HT

Meuble bas pour rangement jeux :

192 € HT

2 tabourets bas adultes : 143 € HT

2 tables de jeux + rangement : 630 € HT

1 banquette 3 places : 102 € HT

1 projecteur interactif (école de Garrey) :

2308 € HT

Mairie

3 armoires de rangement : 1275 € HT

1 copieur-scanner : 2390 € HT

Salle des associations

1 réfrigérateur pour salle des associations : 322 € HT

300 plateaux : 840 € HT

Atelier

1 tronçonneuse : 460 € HT

1 débroussailleuse : 700 € HT

Cantine

1 congélateur 485 l : 670 € HT

Fleurissement

Çà et là, quelques touches d'aménagement, d'agrémentation se poursuivent sur la commune : les massifs de bord de route continuent leur développement, nous renouvelons les plants ayant souffert par la chaleur et ceux dérochés par des gens mal intentionnés.

Un nouveau massif a vu le jour devant l'entrée de la garderie. Le sentier des écoliers longeant

le petit ruisseau de l'étang vers l'école prend forme : les abords sont dégagés, des petits travaux de terrassement sont réalisés. Pour accompagner la stèle de l'espace du souvenir installée près du monument aux morts, le fleurissement a évolué. Le vieux platane mité de la place des courses a plié sous le poids de l'histoire. Sa dangerosité nous a contraints à l'abattre.



Fête des parents

Le vendredi 3 juin 2016, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux ont invité tous les parents de la commune pour un apéritif convivial, à l'occasion de la "fête des parents" qui associe la fête des mères et la fête des pères.

C'est l'occasion de les honorer, et tout particulièrement ceux dont les enfants sont nés dans les douze mois précédents. Ainsi, sept des douze bébés concernés étaient

présents avec par ordre de naissance : Kiméya, Théo, Léana, Raphaël, Séléna, Ninon, et Raphaël.

Monsieur le Maire a offert un bouquet de fleurs et une bouteille de vin à leurs parents. Chaque maman présente s'est vu offrir une rose. Les toasts préparés par notre cuisinier Thierry Seize et l'apéritif, offerts par la municipalité, ont été appréciés par tous les invités.



Repas des Aînés

Malgré un temps maussade, l'humeur était joyeuse ce dimanche 10 janvier 2016 où une belle centaine d'aînés avaient répondu présents pour le traditionnel repas offert par la municipalité aux Sortois de plus de 65 ans dans l'année. Parmi eux, nous avons été heureux d'accueillir Monsieur René Delplanque doyen de cette assemblée dont Madame Elisabeth Servières était la benjamine.

Après le discours de Monsieur le maire, les aînés ont trinqué à la nouvelle année. Le repas concocté par notre chef cuisinier Thierry Seize et servi par ses collègues Geneviève Aguerre, Pascale Binetruy, Serge Castro-Reis, Evelyne Danhil et Thierry Vis, a enchanté les papilles.

Cette année, un changement notable : face à un nombre d'aînés croissant, le restaurant scolaire n'étant plus adapté en terme de capacité d'accueil, ce repas s'est tenu dans la salle polyvalente. Ce nouveau dispositif a été fort apprécié des convives qui ont pu échanger sereinement dans une ambiance moins sonore, et a également facilité le service de table.

Nous vous souhaitons toujours aussi nombreux, joyeux et dynamiques pour ce déjeuner de début d'année.



Aides à la personne

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale avait pour mission première d'apporter une aide administrative et pratique aux personnes et familles rencontrant des difficultés dans la réalisation des activités quotidiennes ou des difficultés financières dans le paiement des charges courantes.

Le conseil d'administration du CCAS s'est réuni une dernière fois le 9 avril 2015. Le CCAS de Sort en Chalosse a été dissous. Ses dépenses se limitaient aux subventions à diverses associations, au repas annuel de janvier, à la participation au service de téléalarme et participation aux voyages scolaires. Les recettes provenaient essentiellement du budget communal.

Ses missions seront néanmoins maintenues et leur financement sera intégré directement au budget communal.

Portage de repas

Pour bénéficier du portage de repas au domicile dans notre commune, vous pouvez vous adresser à l'ADMR de Montfort au :

05 58 98 47 19

Le prix s'élève à 6,70 € auquel s'ajoute la part portage de 5,30 €, soit un total de 12,00 € par repas. Ces prix sont révisés tous les ans.

Téléalarme

Créée en 1986 par le Conseil Général des Landes, le service téléalarme permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en toute sécurité.

La téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone, avec un bouton d'appel (bracelet, montre ou collier) que vous devez porter sur vous. En cas d'incidents (malaise, chute, cambriolage...), une simple pression sur le bouton vous met en contact direct avec les secours. Pour agir efficacement, les pompiers possèdent pour chaque personne une fiche signalétique avec des renseignements, établie avec l'abonné lors de sa demande d'installation.

Sa demande doit être retirée et déposée en mairie. La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil départemental des Landes. Sa location coûte 30 € par trimestre. Dans notre commune, nous vous offrons une possibilité de prise en charge partielle ou totale (jusqu'à 100% pour les personnes non imposables).



CIAS du Pays de Mugron

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du pays de Mugron vous propose une palette d'aide à la personne dans le but d'envisager une solution humanisée de maintien à domicile. Il privilégie l'épanouissement des bénéficiaires par des services adaptés à leurs besoins : aide à la toilette, ménage, garde de jour, transport pour les courses, aide au repas.

Efficace et compétent, le personnel intervenant à domicile assure un service public de qualité soutenu par un programme de formation conforme aux évolutions techniques.

Ces aides peuvent être partiellement financées selon votre situation par votre mutuelle en sortie d'hospitalisation, par votre caisse de retraite (MSA, CARSAT, RSI...), par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil départemental pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Le montage des dossiers est effectué en mairie. Le CIAS comptabilise plus de 102 heures par mois d'aide à domicile pour sept personnes domiciliées sur la commune de Sort en Chalosse, réparties entre aide-ménagère et auxiliaire de vie.

Contact :

Email : cias.ad@paysdemugron.fr

Tél : 05 58 56 23 60

Des travaux de réfection et notamment de peinture ont été effectués sur certains bâtiments communaux pour un résultat convaincant.

École primaire

La peinture des avant-toits a été réalisée par l'entreprise Saint Martin pour un montant de 3492 € HT.

École maternelle

La peinture des boiseries et menuiseries extérieures a été réalisée par l'entreprise Saint Martin pour un montant de 7178 € HT.

Le bandeau extérieur du balcon a été ré-enduit par l'entreprise Roger Suberchicot. Coût : 480 € TTC.

La peinture de la balustrade terrasse côté cour de l'école a été réalisée en régie.

Atelier communal

La peinture des avant-toits a été réalisée par l'entreprise Saint Martin pour un montant de 3443 € HT.

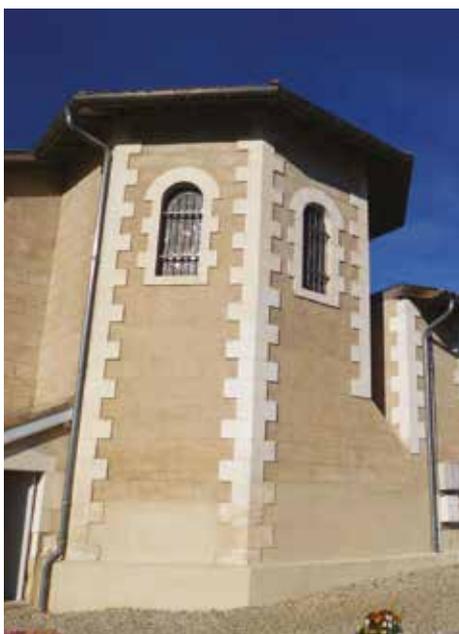
Actuellement la Commission Bâtiments travaille sur les mises aux normes d'accessibilité des bâtiments du groupe scolaire et la salle des associations.



Cimetière

La commission poursuit son travail d'optimisation et de réorganisation du cimetière communal. Des concessions dont la validité est échu depuis longtemps ont d'ores et déjà été régularisées par des descendants ou ayant droits, ou ont été récupérées par la commune. Leur utilisation pour de nouvelles sépultures est désormais liée à la création d'un ossuaire où devront reposer les dépouilles exhumées, et qui doit répondre à de nombreuses contraintes réglementaires. La commission va engager une procédure de reprise sur des concessions perpétuelles en état d'abandon à l'exception de celles difficilement accessibles ou exploitables dont la reprise entraînerait des dépenses inutiles pour la commune.

Enfin, dans l'optique de simplifier les procédures de reprise et la gestion future du cimetière, le conseil municipal a décidé de ne plus proposer de concessions perpétuelles.



Église

La réfection de la façade extérieure côté est a été réalisée par l'entreprise Pouységu pour un montant de 2343 € HT.

Voirie

En 2016 trois voies communales ont pu être goudronnées :

- Le chemin de Sorbielh de 845 m
- Le chemin de Lechide de 235 m
- Le chemin d'Emparats de 250 m

Ces travaux ont été réalisés au mois de juin avec un enduit bicouche par l'entreprise

Lafont d'Orthez pour un montant total de 28 213 €.

Au mois de juillet nous avons recréé les fossés du chemin de Sorbielh avec l'intervention de l'entreprise Laloubère pour la pelle mécanique, les employés communaux et les bénévoles pour évacuer la terre. Ceci a permis d'améliorer les accotements de la route des Abeilles.

Ad'Ap

Comme évoqué dans le précédent bulletin municipal du "Luy et la plume" paru cet été 2016, notre commune a déposé un calendrier d'échelonnement des travaux de mise en accessibilité auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Cet agenda a été validé par la Préfecture des Landes. Les travaux ont été chiffrés par le cabinet Arcadia à plus de 177 000 € TTC.

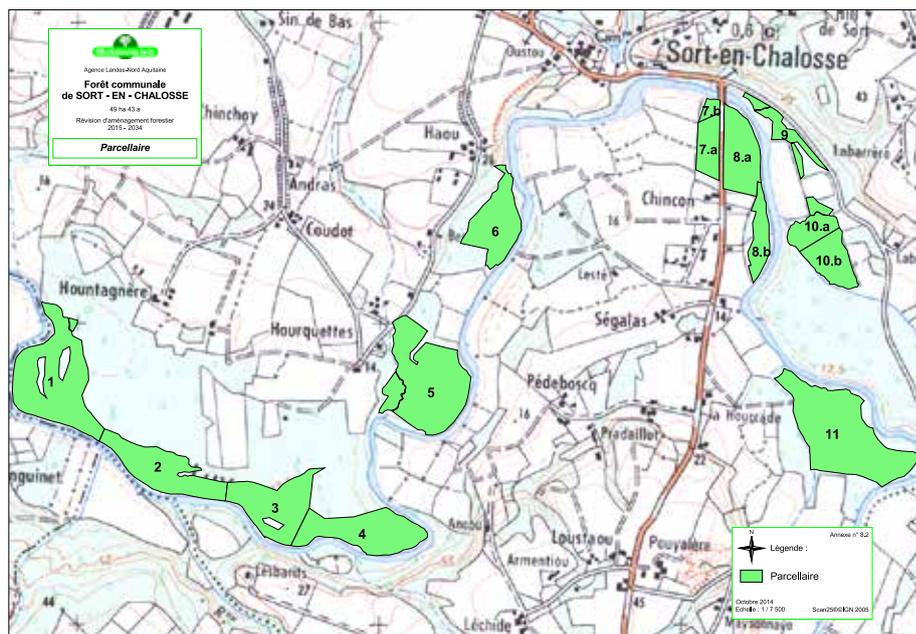
Ces travaux qui débuteront en 2017 et s'échelonneront jusqu'en 2021, concerneront tous nos établissements et installations ouvertes au public : écoles, restaurant scolaire, salle des associations, mairie, salle polyvalente, salle du moulin, aire de loisirs, église et cimetière.



Il n'y pas eu d'exploitation de bois dans la forêt communale de Sort en Chalosse pour l'année 2016 puisqu'il en restait de 2015 : ce bois de chauffage façonné et stocké en bordure de route pour lequel nous n'avions pas trouvé preneur aux consultations de vente de gré à gré.

La commune s'est donc réservée 236 stères de bois pour vendre à ses habitants. Les 430 stères restants ont trouvé preneur à la consultation de l'ONF du 24 octobre 2016 avec l'entreprise Lassègue au prix de 26 euros le stère. Pour 2017 une coupe est prévue sur la parcelle 11.

Les habitants de la commune souhaitant acquérir du bois de chauffage sont priés de se faire connaître en mairie.



Sécurité routière

Certains panneaux routiers usagés ou détériorés des routes de Cazala, d'Arriou d'Agès, de Garrey, des Abeilles, d'Ourdize, de Cassiau ont été remplacés. D'autres ont été installés sur les chemins communaux de Sortbueilh, Emparats, et Lehitte.

Un recensement des chemins communaux débouchant sur les routes départementales a été envoyé au Conseil départemental afin que soient refaits les marquages au sol symbolisant les stops et les priorités. Ce travail sera réalisé en 2017. Une étude est en cours afin de sécuriser le carrefour route de Garrey/route de Lehitte.

TAFTA /CETA

Le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TAFTA) et l'Accord Économique et Commercial Global (CETA) sont des projets de libre échange entre les États Unis et l'Europe pour le TAFTA et entre le Canada et l'Europe pour le CETA.

Leurs objectifs sont de réduire les barrières douanières et réglementaires et de favoriser la libre concurrence commerciale. Le contrôle d'application de ces principes, par des juges privés, fait planer la suspicion sur la sincérité de ces « tribunaux d'arbitrage ».

Considérant l'opacité dans laquelle se déroulent les négociations, l'affaiblissement des réglementations en matière d'environnement, de santé publique et de protection des consommateurs, l'impossibilité de s'assurer du maintien de la protection des services publics, le Conseil municipal a pris la décision de s'associer au mouvement anti TAFTA-CETA en déclarant Sort en Chalosse « Commune hors TAFTA-CETA ».



Zéro phyto en 2017

À compter de janvier, les collectivités territoriales sont tenues de retirer tous les produits phytosanitaires de leurs réserves. Leur utilisation est strictement interdite. Sort, village rural et champêtre par excellence, s'engage dans ce processus pour limiter la toxicité de ces produits et favoriser la biodiversité.

Les pratiques de désherbages ont évolué : le cimetière est entretenu par un désherbage manuel deux fois par an. Le paillage par différentes matières est systématisé sur tous les massifs. Certaines zones gravillonnaires sont petit à petit rendues à la végétation verte. Bien sûr avec des techniques de désherbage moins performantes il sera difficile de maintenir le cœur du village sans adventices. Le retour à une esthétique moins urbaine, moins minérale, plus naturelle et plus bucolique oblige tout un chacun à accepter quelques herbes folles.

Actions entreprises en faveur de la biodiversité sur le territoire communal

- Fauchage différencié pour conserver des zones où la faune peut résider plus au calme
- Début de fauche retardé en début d'année pour en limiter le nombre de passages, fau-

chage moins large sur les bords de route sans pour autant négliger la sécurité au niveau des carrefours et autres zones dangereuses

- Nettoyage des bacs de rétention en amont de l'étang en période hivernale pour protéger l'habitat des insectes et petits animaux
- Implantation d'insectes protecteurs (coccinelles...)
- Plantation d'arbrisseaux d'essence locale dont certains mellifères pour favoriser le maintien et la colonisation des insectes
- Respect et entretien naturel des zones humides (mare, petit cours d'eau, source) Régénérescence semi-naturelle de chênes dans la forêt communale
- Respect et maîtrise des plantes et graminées sauvages le long des murets.

Techniques alternatives mises en œuvre pour limiter l'utilisation des produits

phytosanitaires

- Désherbage thermique (cimetière, aire de loisirs)
- Désherbage manuel selon nécessité
- Paillage et binage des massifs fleuris et arbustifs
- Scarification de la grave sur les places et les chemins de circulation
- Utilisation du savon noir



Fusion intercommunautaire

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions, redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale ainsi que les périmètres des communautés de communes.

Le relèvement du seuil d'intercommunalité de 5 000 à 15 000 habitants impose des regroupements, sauf pondérations particulières prévues par la loi. Il s'accompagne d'un mouvement d'augmentation des compétences des intercommunalités : développement économique et promotion du tourisme, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers dès 2017, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dès 2018, eau, assainissement collectif et non collectif dès 2020.

Le projet présenté fin 2015 par Madame le Préfet prévoyait de rassembler les communautés d'Amou, de Montfort en Chalosse et de Mugron (aucune de celles-ci n'atteignant le seuil de 15 000 habitants) pour créer un nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de 50 communes et 25 413 habitants. La consultation obligatoire des trois conseils communautaires et de leurs communes respectives sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) se conclut par un avis défavorable. Cet avis

fut majoritairement porté par les communes des EPCI de Montfort en Chalosse et Amou laquelle, bénéficiant d'une pondération, n'avait pas obligation à fusionner.

Naissance de Terres de Chalosse

En conséquence de l'avis majoritairement défavorable des communes, Monsieur le Préfet engage, comme la loi l'autorise, une procédure forcée dite « passer outre » et maintient son projet de SDCI. Monsieur Vincent Lagrola présente un amendement de fusion bicommunautaire à la Commission Départementale de

Coopération Intercommunale (CDCI) qui émet un avis favorable à la quasi unanimité.

La majorité des deux tiers largement atteinte, ce schéma de fusion des deux EPCI est validé par Monsieur le Préfet. La nouvelle communauté de communes « Terres de Chalosse » dont le siège est fixé au Pôle des services, 55 place Foch à Montfort en Chalosse, a été officiellement créée par l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2016 prenant effet au premier janvier 2017.

Le bureau (présidence et vice-présidences) et les commissions de travail sont installées lors du premier conseil communautaire.



La nouvelle communauté de communes « Terres de Chalosse »



Les dates de vote sont connues. Les dimanches 23 avril et 7 mai concerneront les élections présidentielles et les dimanches 11 juin et 18 juin les élections législatives.

Petit rappel

- Le président de la République française est élu pour un mandat de 5 ans au suffrage universel direct, au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. Au 1^{er} tour, l'électeur doit choisir, parmi plusieurs, un candidat. Si ce dernier recueille la majorité absolue, soit plus de 50 % des suffrages exprimés, il est élu. Sinon, un second tour est organisé où seuls peuvent se présenter les 2 candidats arrivés en tête au 1^{er} tour. Celui qui recueille le plus

de voix parmi les suffrages exprimés est élu.

- Les législatives, qui ont lieu tous les 5 ans, visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Ils sont élus selon le scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans chaque circonscription. Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart

des électeurs inscrits. Si aucun des candidats ne satisfait ces conditions, un second tour est organisé pour lequel ne peuvent se maintenir que les candidats du premier tour ayant réuni au moins 12,5 % des électeurs inscrits. Si cette exigence n'est satisfaite par aucun ou un seul candidat, les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages peuvent se présenter à ce second tour. Est alors élu le candidat qui arrive en tête.

Le vote par procuration

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance (TI) de votre domicile ou votre lieu de travail.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez contacter la gendarmerie qui viendra

à votre domicile enregistrer votre procuration. L'imprimé CERFA 14952*01 peut être préalablement rempli sur votre ordinateur. Il reste toutefois disponible aux guichets du commissariat de police, à la gendarmerie ou au TI.

Syndicat des Eschourdes

Le service public d'eau potable

- Au 31/12/2014 :

21328 habitants, 10107 abonnés

- Au 31/12/2015 :

21432 habitants, 10193 abonnés

Le volume d'eau prélevé durant l'exercice 2015 est de 3 027 758 m³ (+1,15%).

Le service a deux stations : Donzacq et Maylis. Le traitement se fait au bioxyde de chlore sur les deux stations.

Le linéaire du réseau de canalisations d'eau potable au syndicat des Eschourdes est de 831,496 kilomètres au 31/12/2015.

Qualité de l'eau

100 % des quarante-cinq prélèvements effectués en microbiologie sont conformes.

97,8 % des quarante-cinq prélèvements effectués en paramètres physico-chimiques sont conformes.



Facture type	Au 01/01/15 en €	Au 01/01/16 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	27,14	27,14	0 %
Part proportionnelle	43,2	43,2	0 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	70,34	70,34	0 %
Par du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	20,39	20,42	0,15 %
Part proportionnelle	33,66	33,66	0 %
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	54,05	54,08	0 %
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	9,96	9,48	-4,82 %
Redevance de pollution domestique (agence de l'eau)	36,6	37,2	1,64 %
TVA	9,4	9,41	0,11 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	55,96	56,09	0,23 %
Total	180,35	180,51	0,09 %
Prix TTC au m ³	1,502	1,504	0,13 %

Le coût du non-tri



Moins je trie,
Plus ma TEOM* augmente !
Moins je trie,
Plus mes impôts fonciers augmentent !
**Moins je trie,
Plus je paye !**

*TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Encombrants = Déchetterie
LEUR DÉPÔT À TOUT AUTRE ENDROIT EST INTERDIT PROHIBÉ ET VERBALISABLE

Aménagement numérique la montée en débit

Communauté de communes de montfort-en-chalosse

Un meilleur débit pour tous

La Région Aquitaine, le Département des Landes et les Communautés de communes se sont regroupés au sein du SYDEC pour permettre à 80 % des Landais de bénéficier d'un accès à internet avec un débit minimal de 8 Mbits/s d'ici dix ans.

Actuellement, la majorité des foyers et des entreprises accède à Internet en haut débit via le réseau téléphonique d'Orange. Cet usage du réseau téléphonique n'a été possible que par la mise en place de la technologie ADSL (et ses différentes évolutions) depuis les années 90. **Ce réseau, initialement prévu pour de la téléphonie simple, ne permet pas de véhiculer les données sans dégradation du signal** sur de longues distances.

Aussi, plus le foyer ou l'entreprise est éloigné des équipements des opérateurs, plus le signal s'affaiblit et perd en vitesse de transmission jusqu'à son extinction. L'abonné est alors situé en zone blanche.

En 2013, seuls 68% des Landais pouvaient prétendre à un accès en haut débit à Internet et potentiellement prétendre aux services dits triple play (téléphone, Internet et TV). Aucune amélioration n'était attendue de la part des opérateurs de communications électroniques d'ici dix ans, hormis sur Dax et Mont de Marsan.

Quels changements à Sort en Chalosse ?

Parmi les trois possibilités d'augmentation de débit, deux seront disponibles sur notre commune de Sort en Chalosse d'ici 2018 : la montée en débit et l'offre satellitaire. La troisième possibilité représentée par la fibre optique ne sera pas développée sur notre commune.

La montée en débit sur le réseau téléphonique a donc été considérée dans le cadre du SDTAN*, comme pertinente à mettre en œuvre sur les territoires pour lesquels cette opération était techniquement et financièrement possible. **Cette opération consiste à rapprocher les équipements des opérateurs au plus près des habitations**, au sein d'une armoire technique appelé NRA-MED**, et à l'interconnecter en fibre optique avec le NRA d'origine. Ainsi l'affaiblissement du signal ne commence plus du NRA d'origine mais du NRA-MED. Entre 80% et 90% des lignes dépendant de ce NRA-MED bénéficient alors d'une montée en débit. Cette opération, qui implique un réaménagement du réseau téléphonique d'Orange, nécessite son implication dès les études jusqu'à l'achèvement des travaux. **En moyenne, cette opération de montée en débit dure douze mois.**

L'offre satellitaire sera réservée aux habitants chez qui la montée en débit restera inférieure à 3 Mbits/s. Un dispositif d'aide de 400 € permettra aux foyers concernés de s'équiper, au travers d'une solution satellitaire. Seuls seront éligibles les équipements installés à l'occasion de la souscription d'une offre auprès des opérateurs d'accès à Internet.

Sont pris en charge :

- L'achat des équipements compatibles ou inclus dans le pack proposé par les opérateurs pour se connecter (16 Mbits/s mini.)
- Le rachat d'équipements similaires (antenne, tête de réception, câble de liaison...), lorsque ceux-ci sont mis à la charge de l'abonné par l'opérateur suite à une modification de son contrat d'abonnement qui prévoyait la location de tels matériels
- Les frais d'installation afférents à ces équipements par un antenniste.

Toute autre dépense sera exclue du dispositif. Une seule demande par adresse sera subventionnée. Des renseignements complémentaires vous seront transmis l'an prochain pour les sortois éligibles à cette offre.



Glossaire

NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) ou central téléphonique : lieu qui permet l'interconnexion des lignes téléphoniques à Internet.

SR (Sous-Répartiteur) : lieu de brassage du réseau téléphonique généralement sous la forme d'une armoire installée sur la voie publique. Il dessert quelques dizaines à quelques centaines de lignes.

NRA-MED (Montée En Débit) : nouveau NRA installé à proximité du SR pour des raisons techniques et raccordé en fibre optique au NRA d'origine. Ainsi, la longueur des lignes téléphoniques est réduite et le signal ADSL amélioré.

SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) : document qui propose une stratégie de développement des réseaux de communications électroniques afin d'étendre la desserte haut débit et très haut débit à l'ensemble du territoire.

Vie éducative

Le RPI -Regroupement Pédagogique Intercommunal- des communes de Sort en Chalosse et de Garrey a été créé en 1991 pour offrir à leurs habitants un service éducatif complet au sein d'une seule entité scolaire.

Chaque commune gère annuellement ses dépenses spécifiques de fonctionnement et perçoit sa quote-part de subventions.

La gestion administrative du RPI est assurée par le secrétariat de Sort en Chalosse qui perçoit les participations financières des familles.

Un bilan budgétaire global clôture chaque année civile, permettant de définir le coût de fonctionnement par commune et de dégager le coût total par élève. Ce montant sert de référence pour la répartition financière des dépenses entre les deux communes, au prorata du nombre d'enfants scolarisés sur le RPI pour chacune d'entre elles.

Dépenses : 200 907 €

- Les salaires (150 542 €) correspondant aux activités périscolaires : garderie, pause méridienne, TAP (Temps d'Activités Périscolaires), ménage des complexes scolaires et de restauration.
- Les denrées alimentaires (33 434 €)
- Les frais de fonctionnement courant (16 931 €)
Les dépenses liées aux énergies (eau, électricité, gaz), sont assumées par chaque commune, elles ne sont pas incluses dans le budget du RPI.

Bilan

Bilan 2015 : 146 776 € (coût résiduel supporté par le RPI, en augmentation de 10 %.)

La baisse des effectifs et des recettes engendre une augmentation de 23 % du coût par élève qui s'élève à 1 453 €.

Les dépenses engagées pour les TAP (151 349 €) sont en augmentation de 4,3 %, malgré une baisse des effectifs de 12 élèves.

Recettes : 54 131 €

Toutes les recettes sont en baisse puisque le nombre d'élèves est en diminution.

- La participation des familles (38 134 €) pour les denrées alimentaires et la garderie
- Les aides (15 997 €) pour l'accueil en garderie (Caisse d'Allocation Familiales et Mutuelle Sociale Agricole) et pour le fonctionnement des TAP (État).

Commentaire

Si les dépenses matérielles (fournitures, alimentation) sont contrôlées, les taux réglementaires de personnels d'encadrement nécessitent le maintien de leur effectif, ne permettant pas la réalisation d'économie sur ce poste.

Les dépenses de transport restent constantes quel que soit le nombre d'enfants empruntant le bus. Les frais de téléphonie, informatique, analyses de laboratoire, entretien annuel du sol du restaurant scolaire et transport, sont indépendants des effectifs scolaires.



Répartition des effectifs

PS/MS : 19 élèves

(Mme Emanuelle Darrosé)

GS/CP/CE1 : 22 élèves

(Mme Marie-Line Caubet)

CE1/CE2 : 23 élèves

(Mme Séverine Loupien)

CM1/CM2 : 28 élèves

(Mme Sandrine Labaigt) à Garrey

Accueil périscolaire

Tarifs 2016/2017

Les tarifs sont fixés de la façon suivante :

Participation à la semaine pour une fréquentation régulière

- Famille imposable : 3 € par enfant + 1,90 € par enfant supplémentaire

- Famille non imposable : 2,35 € par enfant + 1,25 € par enfant supplémentaire

Participation occasionnelle

- 1,60 € par jour

Service de restauration scolaire

Le prix du repas s'élève à 2,41 €. Toute absence à la cantine doit être signalée à Thierry Seize au moins la veille au 05 58 89 59 48. Dans le cas contraire, le repas du jour est compté et payable. Le menu de la semaine est réactualisé toutes les semaines et mis en ligne le dimanche soir sur le site internet du village :

<http://www.sort-en-chalosse.fr>

L'intergénérationnel entre à l'école...

- Depuis deux ans déjà, les enfants participent indirectement au plaisir des anciens puisque c'est en TAP que les plus jeunes préparent la décoration des cartes de menus pour le repas des aînés

- Puis c'est l'association de chasse qui a souhaité apporter sa contribution à l'animation des TAP. En effet, une heure par semaine sur un mois et demi, ce sont quelques chasseurs du village qui ont fait découvrir aux enfants la faune présente dans nos forêts et nos jardins : le nom des oiseaux ou du gibier, leurs empreintes, leurs déjections,

leurs modes de reproduction...

- En septembre, les élèves ont participé au Défi sport organisé sur la commune. Et ce ne sont pas moins d'une bonne douzaine d'adultes qui sont venus animer des ateliers « sportifs » mis en place et organisés par les enseignantes et le personnel communal. Les joueurs de quille, de pétanque, de basket, quelques élus, des jeunes, des retraités du village et quelques parents ont eu un réel plaisir à entourer, guider les enfants et profiter de leur joie, leur curiosité et de leur bonne humeur. Les chérubins ont aussi apprécié cet après-midi sportif et ensoleillé.

La commission vie associative a pour missions principales de favoriser la coordination du tissu associatif, s'intéresser aux activités de chacun des groupes et d'en faciliter leur réalisation.

Comme tous les ans, les membres de la commission vie associative ont eu plaisir à accueillir les représentants des différentes associations sortoises le samedi 26 mars 2016. La présence nombreuse des responsables et la forte représentativité des associations montrent le dynamisme du village. Ceci est d'autant plus vrai que cette année encore une association a intégré le groupe puisque la Quille Sortoise a repris de l'activité fin 2015.

Ce ne sont pas moins de treize associations qui gravitent sur tous les terrains sortois : l'Association de chasse, l'Association de parents d'élèves, le Club du 3ème âge, le Cercle sortois, les Colverts pétanque, le Comité des fêtes, le Cyclo camping landais, l'Elan chalossais, la Fédération des anciens combattants, la Gym volontaire, les Fous les sortois, le Futsal, la Quille sortoise. Dans ce contexte, il est certes parfois difficile de trouver la bonne articulation entre tous. C'est cette thématique que la commission a abordée lors de cette réunion : Dans tout collectif, que ce soit la famille, l'entreprise ou une association, pour que tout fonctionne, pour qu'il y ait de la fluidité, de l'efficacité, du résultat, de la satisfaction et du plaisir ; pour que chacun ait sa place et que la place de chacun soit respectée, il est indispensable d'avoir un minimum d'organisation, de règles et de valeurs communes, de faire preuve de respect mutuel, d'écoute, de tolérance et de communication.

Il y a quelques années, la municipalité avait mis en place une organisation pour le partage des

salles, elle avait établi des modalités d'utilisation, donné des consignes pour que toutes les associations cohabitent, pour que les locaux et le matériel mis à disposition soient entretenus et que tout le monde en prenne soin.

Malheureusement, le constat est là : depuis quelques temps, un certain laisser-aller s'est installé notamment dans l'utilisation de la salle polyvalente : du désordre, du matériel laissé en l'état, des déchets qui traînent, des lumières et des radiateurs qui restent allumés, des occupations non signalées en mairie, une association qui s'attribue des droits au détriment d'une autre... Ces dérapages sont vérifiés par les responsables de salle, par les employés communaux et aussi par les membres des associations eux-mêmes quand ils prennent possession de ces locaux.

Sans stigmatiser une association plus qu'une autre, tout en laissant le bénéfice du manque d'informations à tous les nouveaux respon-

sables, les membres de la commission ont estimé qu'il était temps de reprendre tous ensemble les consignes à respecter. C'est sous forme de convention que ces dispositions ont été formalisées et il est demandé aux présidents de porter à la connaissance de leurs membres ces différentes informations.

Pour travailler et maintenir ce collectif, la commission a souhaité créer une manifestation qui réunirait toute la population. Elle a cherché soutien en particulier auprès des associations sportives du village mais pas seulement. L'idée d'un Défi Sport Santé Bien-être est lancée. Ce type de manifestation est soutenu par la région, le ministère de la jeunesse et du sport, l'Agence Régionale de la Santé... Sous forme de challenge, elle a pour but d'inciter le plus grand nombre d'habitants du village à pratiquer au minimum trente minutes de sport dans une journée. Quel bonheur de voir que la bonne volonté est de mise !



Défi Sport

Comme évoqué dans le Luy et la plume de juillet 2016, les 23 et 24 septembre derniers se déroulaient le premier défi sport santé bien-être dans notre commune.

L'objectif de ce défi étant de faire participer le plus grand nombre de personnes à une activité sportive, ce sont les élèves du RPI Sort-Garrey qui ont ouvert les activités l'après-midi du 23 septembre. Quatre-vingt-onze enfants et vingt encadrants se sont dépensés en faisant de la trottinette, de la pétanque, des échasses, du tennis, de la quille, du tir à l'arc, du basket, un parcours d'agility, du foot et de l'escalade sur la structure de l'aire de loisir. Un goûter bien mérité clôtura cette demi-journée sportive.

Le lendemain dès 9 h se poursuivait alors le défi au travers de la marche, du vélo, de la course à pied, du tir à la carabine, de la quille, de la pétanque, du badminton, du ping-pong et même de la danse hip hop. Cette journée étant placée sous le signe de la santé et du bien-être, au bar, le défi était aussi de ne servir que des cocktails et boissons sans alcool. Le pique-nique de la mi-journée marqua un moment de convivialité et de partage qu'on ne put que savourer.

Les activités reprirent ensuite jusqu'à 16 h, où les résultats de cette journée furent annoncés autour d'une petite coupe d'un breuvage pétillant dont l'histoire ne dit pas s'il était avec ou sans alcool...

Une place honorifique !

Ce ne sont pas moins de cent-vingt-quatre personnes qui participèrent à cette animation le 24 septembre portant alors le total des inscrits à deux cent trente cinq avec un indice de sportivité de 24,87%. Sur les huit communes de la Nouvelle Aquitaine concourant dans la catégorie "moins de mille habitants", Sort se classe à la cinquième place.

Cependant, ce défi ne tient pas seulement à son classement final. L'implication des membres des associations, l'enthousiasme manifesté dès le départ par celles-ci, la bonne humeur des deux cent trente-cinq participants, la météo exceptionnelle ont fait de cette journée une véritable réussite. Merci à toutes et à tous et encore bravo.

Le club des aînés

Le club des aînés se porte bien avec ses cent trente-six membres plus ou moins actifs, nombre qui se stabilise depuis quelques années, les jeunes retraités n'ayant pas encore envisagé de le rejoindre..

Au cours de l'assemblée générale fin 2015, nous avons renouvelé deux membres du bureau en remplacement de Claude Ducazaux, prématurément décédé et de Michel Limoux, démissionnaire. Ce sont Bernard Fartouat et Claude Larcade qui ont été élus à l'unanimité. L'année a débuté avec l'invitation de la plupart d'entre nous au repas



offert par la commune, ce dont nous la remercions, suivie de la traditionnelle galette des rois. Le 21 février, l'hôtel thermal de Dax accueillait soixante-douze personnes pour le premier repas de l'année. Le petit goûter "détente loto" où tout le monde gagne a réuni soixante personnes le 17 mars. Le 21 avril, quarante-neuf personnes partaient en direction du Lot et Garonne pour découvrir un concept "scénovision" qui nous permet durant une heure trente de partager le quotidien de ces gens de Couthures sur Garonne qui, dans les années 60 vivaient encore au rythme des crues et des caprices de ce fleuve, ce village étant situé dans une boucle de ce dernier. Un spectacle en 3D de l'écosystème de la Garonne clôtura cette visite. Après le déjeuner, direction Lagupie à la découverte de la culture artisanale de la spiruline, micro-algue vieille de trois milliards d'années aux vertus protéiniques incontestées. Le vide grenier du 27 mai connut un succès moyen. Il pleuvait et les exposants n'étaient pas très nombreux.

Voyage au pays du fromage...

Le 28 juin, nous partions en direction d'Arette-la Pierre St Martin. Visite d'une cabane de berger avec démonstration de la traite des brebis et de la fabrication artisanale du fromage. Après l'apéritif offert dans un cadre magnifique (vue sur la montagne et la vallée) nous sommes redescendus en direction d'Arette, village traumatisé par le tremblement de terre de 1967, pour le déjeuner animé par un célèbre conteur humoristique béarnais. L'après-midi, visite de la Maison du Barétous, musée qui évoque la riche histoire de cette vallée, ses traditions et sa culture.



Au bon goût de Doudou

Le 17 juillet a eu lieu le méchoui réunissant 118 personnes. Le repas, animé par "Doudou", fut très convivial et nous avons vu bon nombre de convives s'élancer sur la piste de danse. Le vide-grenier de septembre fut simplement annulé faute d'exposants. Le repas étant maintenu, nous avons réuni soixante-trois personnes. L'automne est arrivé et avec lui le temps des châtaignes et du bourret. Soixante personnes se sont déplacées pour ce petit goûter.



Le 10 novembre, quarante-cinq personnes prenaient le car en direction du col d'Osquich haut lieu traditionnel de la chasse à la palombe. Point de palombes dans le ciel car le temps était plutôt maussade, heureusement que nous en avions dans nos assiettes au cours du déjeuner à l'hôtel animé par le maître des lieux!! Après un petit tour à Arnéguy nous étions quand même satisfaits de cette journée.

Rappelons que les cours de gym sont dispensés tous les mardis à 15 heures et que la belote a lieu un lundi sur deux de 14 à 18 h.

Nous avons une pensée pour les familles de Michel Saint Jean et d'Hubert Camiade décédés en 2016.



Nous sommes heureux de saluer les présences féminines, un peu de douceur dans un monde de brutes, merci les filles.

Cette saison nous étions quarante-sept membres de droit et quinze membres facultatifs, effectif en baisse de deux unités. Le constat est toujours le même, malheureusement, diminution du nombre de chasseurs et augmentation de la moyenne d'âge. Pour réguler la population de nuisibles et accomplir son plan de chasse, l'ACCA a organisé dix battues :

- Quatre battues aux chevreuils qui ont permis de réaliser le plan de chasse, soit vingt et un chevreuils
- Quatre battues aux nuisibles (quatre renards)
- Deux battues administratives (trois renards).

La moyenne est de trente-deux participants avec l'apport des ACCA extérieures.

Nous avons organisé deux ball-traps : le premier le samedi 6 août pour les fêtes de Sort, le deuxième le dimanche 4 septembre. Nous vous invitons à venir nombreux vous essayer au tir lors des prochaines éditions. Le traditionnel repas de chasse a eu lieu le 3 avril, il a été unanimement apprécié. Les membres de l'ACCA prennent toujours autant de plaisir à vous le préparer et à vous recevoir.

En marge de la chasse et à la demande de la municipalité, nous avons participé aux TAP : cinq séances ont été organisées en particulier par Michel, Thierry et Pascal qui ont suivi au préalable une formation à la fédération départementale des chasseurs. Au cours de ces séances, nous avons essayé de faire découvrir aux enfants notre environnement et les animaux qui le peuplent.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 8 juillet, Vincent Marquet et Jacques Monsérat n'ont pas souhaité renouveler leur candidature, Laurent Remenant et Pierre Lubet candidats ont alors été élus à l'unanimité.

Le bureau est constitué de :

Président : Michel Dupouy

Vice-président : Philippe Duthil

Trésorier : Christian Laborde

Secrétaire : Pascal Bernadet

Membres : Jean-Marie Camiade, Gilles Danhil, Pierre Lubet, Laurent Remenant, Thierry Saint Jean.

L'ACCA de Sort était l'une des dernières à ne pas avoir de local de chasse. Aussi nous avons décidé de remédier à cela par l'aménage-

ment d'une maison de la chasse. N'ayant pas de local ni de terrain communal, nous avons cherché une solution et l'opportunité s'est présentée avec la CUMA "la Chalossaise". En collaboration avec l'ACCA de Garrey, nous avons conclu un contrat de location pour une partie du hangar.

Situé au 1299 route de Garrey le projet s'étend sur 90 m². La maison des chasseurs sera composée d'une salle de réunion et d'une salle d'éviscération et de découpe.

Symboliquement la pose des "premières pierres" s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire Jean-Pierre Lahourcade et des présidents des ACCA de Sort et Garrey Michel Dupouy et Jean-Marc Barrouillet entourés de nombreux chasseurs. Nous voudrions remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à monter ce projet et celles qui nous aident dans la recherche des bons plans pour l'achat des matériaux et l'exécution des travaux. Nous aurons besoin de main d'œuvre pour mener à bien notre chantier, alors tous ceux qui seront volontaires et disponibles seront les bienvenus.

Nous vous attendons le dimanche 2 avril 2017 pour notre traditionnel repas de chasse.



Association Parents d'Élèves

Cette année un tout nouveau bureau : une équipe composée de fidèles parents membres depuis des années, et de nouveaux venus qui tous ensemble œuvrent pour nos enfants.

Comme chaque année, tout ceci est possible grâce à une équipe motivée et créative qui donne de son temps et des idées pour toujours organiser les événements habituels comme la soirée de Noël du 15 décembre et grâce aux collaborations avec l'équipe enseignante et les deux municipalités. Sans oublier la vente des gâteaux au mois de mars. Petits et grands, vous découvrirez aussi quelques surprises au fil de cette nouvelle année scolaire.

Nous vous invitons à participer aux différentes manifestations pour vivre ensemble de bons moments et venir à notre rencontre sous le signe du partage et de la convivialité...



Pour l'APE La présidente Virginie Mainguy



Le Cercle sortois d'animation et de rencontre

Quatre ans d'existence et le Cercle sortois poursuit sa ronde de spectacles, d'animations, de plaisir des papilles, facilite les discussions, partage rires et plaisir.

La programmation "Entrée dans les cercles" 2016 fut un excellent millésime. Passant de la chanson française d'influence africaine à un groupe italien "fou-furieux" inédit en France, pour rebondir sur une bande de jeunes bordelais festifs et super musiciens et conclure sur du rhythm'n' blues et le charme d'une belle voix. Notre appartenance à la fédération des Cercles de Gascogne nous permet de vous offrir cette qualité musicale. L'utilisation des espaces extérieurs ou intérieurs facilite le choix du lieu des concerts.

Si la satisfaction est grande de pouvoir offrir au public toujours plus nombreux ces animations artistiques associées à de savoureux moments culinaires, il faut fortement remercier et féliciter tous les bénévoles, adhérents, dirigeants qui s'activent en coulisse pour préparer ces instants de bonheur en toute simplicité.

Une première à Sort en Chalosse que la séance cinéma en plein air du 15 juillet. Plus de cent-vingt personnes ont répondu à ce moment unique. Après un bon repas pris sur le parvis, les spectateurs ont approché leur chaise, fauteuil voire transat et se sont installés sur la place des courses devant le grand écran. Atmosphère particulière quoique un peu froide dans ces lieux où le ciel étoilé sur nos têtes ajoutait une note magique à la projection du film.

Notre association a connu d'autres moments forts avec des programmations théâtrales et particulièrement ce moment fort apprécié

avec nos voisins de Garrey et la troupe des Pipistrelles.

Notre activité ne serait pas complète si on ne parlait pas de notre participation aux fêtes patronales, la soirée à thème, le spectacle enfantin et évidemment l'anniversaire de l'ouverture du café du moulin en association avec les Cyclos pour allumer le feu, la quille pour tomber le bois et les fous/les sortois pour

battre le sol.

Le Cercle a pour objectif de favoriser les rencontres, de partager son café avec des associations et tous ceux qui nous retrouvent pour son ouverture le samedi matin au bord de l'étang de Labanère.

A l'occasion, venez faire un petit tour, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Vive le Cercle sortois et bonne année 2017.



Colverts de Sort pétanque

L'assemblée générale s'est dressée le 12 décembre 2015 en présence de Monsieur le maire Jean-Pierre Lahourcade et de son adjointe Madame Cathy Dugrand. Suite à l'arrêt de fonction de Daniel Giraut, président, et d'Annick Giraut, secrétaire, nous avons élaboré un nouveau bureau avec une co-présidence. Le club compte un effectif de vingt et un licenciés. Nous avons organisé plusieurs concours durant la saison 2016 sur le boulodrome de Sort en Chalosse où nous avons eu de bonnes participations de licenciés :

- Organisation d'un week-end de pétanque les samedi 30 et dimanche 31 juillet 2016 avec un concours mixte et un en doublette
- Le concours des fêtes (le 6 août 2016) même sous une chaleur accablante, les joueurs, licenciés et non licenciés, sont venus passer un agréable après-midi dans la convivialité festive
- Le 15 octobre 2016 dernier concours officiel avec encore une fois une journée très agréable et ensoleillée avec une forte assemblée. Notre participation et notre contribution à la journée dédiée au Défi Sport en septembre,

organisée par la commune qui nous a fait découvrir en profondeur les associations du village. Nous avons participé au Défi Sport des écoles avec l'éducateur du club, qui a trouvé quelques enfants à l'aise dans la pratique de ce sport. Avis aux jeunes amateurs pour venir rejoindre notre club. Nous terminons notre saison par un concours interne "challenge de Santiago" en hommage depuis trois ans à un joueur de notre club parti trop tôt. Un hommage intense également pour un joueur, Patrice Heguy, qui nous a quittés en octobre 2016 et qui était licencié au club de Sort en Chalosse en 2014 et 2015.

Nous avons quelques résultats avec les vétérans : Christian Pierre, Monique Bourlon et Jean Bernard Darrigade qui sont finalistes de la journée départementale des vétérans. Philippe Lafont a atteint les huitièmes de finale du Régional à Pomarez qui réunissait cent trente-cinq triplettes et Vincent Darrigade a perdu également en huitièmes de finale d'un autre Régional à Saubion qui comptait cent cin-

quante triplettes. La petite déception venait de l'équipe des féminines qui s'était maintenue en 2015 en première division du championnat des clubs et qui en 2016 est redescendue en seconde division.

Le club aimerait mettre en évidence une licenciée, Bernadette Tortigue, nouvelle joueuse qui s'est totalement intégrée tant sur le plan sportif que dans le bénévolat. Elle est à l'écoute de tout le monde pour essayer de s'améliorer. Elle a également fait un résultat dans le concours local du 30 juillet où elle a atteint les quarts de finale.

Les dates à retenir pour la saison 2017 :

- 8 mai : pré-qualification doublette mixte France
- 16 avril : coupe du club en triplette
- 29 juillet : coupe Pierre en doublette
- 14 octobre : coupe du club en doublette

Nos entraînements se déroulent les mardis et vendredis à 18 heures sur la place des courses. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Christian Pierre au 05 58 89 53 00

Quille Sortoise

Bilan d'une première année réussie

Après une année d'existence, nous pouvons dire que la Quille Sortoise a réussi sa relance, et si nous devons retenir un bilan sur l'année écoulée, c'est le bilan humain.

Le plantier, ouvert quasiment toutes les semaines, rassemble de huit à dix personnes en moyenne, et tous apprécient de s'y retrouver et de jouer ensemble. L'état d'esprit qui s'est instauré au fil du temps témoigne du plaisir à jouer et à se soutenir. Privilégions cela et communiquons-le au plus grand nombre.

La Quille Sortoise s'est inscrite dans le groupe associatif local et ne manque pas de participer aux diverses manifestations (hailhe, défi sport, fêtes...):

- La journée Quille Ouverte est pour nous notre « fête », les plantiers sont à la disposition de tous et comme souvent une assiette nous réunit le midi
- Autre événement majeur, c'est la fête de Sort. La Quille a organisé un grand concours ouvert à tous, primé, avec un temps fort : la remise du trophée Schumacher.
- Le Défi Sport qui fut une réussite, a vu notre plantier fonctionner toute la journée, en matinée avec le challenge par équipe et l'après-midi avec le concours

L'ensemble des membres vous attend pour les rejoindre. En 2017 nous mettons de nouveaux équipements en place pour mieux jouer, pour se perfectionner ou tout simplement pour développer et apprendre à jouer aux quilles de six.



Le programme convivialité est déjà bien avancé : soirée bowling, concours et journées ouvertes à tous (même non adhérent) comme celle qui nous a conduit au gouffre de la Verna. Cette sortie fut très agréable et fit dire aux dix-neuf participants, je cite : « à quand la prochaine ? ». Justement cela est prévu... Contact : Guy Castaingts - Tél. : 0671271284 Mail : castaingts.guy-eric@wanadoo.fr



Comité des fêtes de Sort

Cette année le comité des fêtes a eu la volonté de poursuivre la tradition séculaire de la Mayade, coutume organisée depuis de nombreuses années par le Foyer des jeunes. Cette association s'est naturellement intégrée au comité et c'est dans le respect des éditions passées que la Mayade a pu avoir lieu dans notre village.

Quatre jours de folies...C'est la durée de nos chères fêtes de village. En réalité, c'est plutôt sept jours de folies, entre la préparation, un anniversaire puis deux (surprise !) avant le début des hostilités du vendredi. Et oui la fatigue est déjà au rendez-vous et la première bombe n'a toujours pas "pété".

Boummm ! Elle explose sur la place de la mairie et les jeunes locataires réclament la clef du village au propriétaire des lieux. Après un petit discours, Monsieur le Maire la lance à la classe et la fête débute. Nos coureurs(euses) du village se mettent aux fourneaux pour éviter aux festayes une fringale sous un tempo donné par la banda "Los Copleros" et le groupe "Unisson live".

Deuxième bombe... Ce sont nos chasseurs qui ouvrent le ball... trap ! Ces tireurs d'élites cassent des assiettes à coup de fusil, c'est pour cela qu'ils nous proposent des sandwiches. De nouveau du sport pour éliminer les toxines résiduelles de la veille avec une marche active ou une randonnée VTT organisées par la Gym et les Cyclos. Ils poursuivent leurs efforts à l'ombre des arbres aux abords du Luy, avec un apéro-tapas, pour notre réconfort. Les rois du carreau et les lanceurs de boulets posent leurs valises sur la place pour leurs traditionnels concours. Nos jeunes pousses ont pu s'exercer à la peinture corporelle avec le paint-ball. Comment finir une journée aussi chargée, sinon par le repas du comité accompagné de son "Dj Djo"... et du groupe "Las Tapas".

Troisième bombe... Ce sont les cloches de l'église qui retentissent pour la messe animée par l'Harmonie montfortoise. On peut entendre aussi la Marseillaise devant le monument aux morts accompagnée par l'harmonie et par nos ténors des anciens combattants. Et c'est sous leur houlette que le cortège se met en route en direction du moulin vers le point de ravitaillement. Quoi de mieux pour se restaurer qu'un petit festin frais et goûtu préparé par le Cercle sortois. Durant la journée, nos bambins ont pu s'initier à différents jeux : structure gonflable, pêche aux canards, paintball. Pour clôturer la journée, nous avons assisté à la finale du concours de quilles sous un silence de plomb comme pour la finale de Roland Garros puis la Quille sortoise nous a proposé un repas grillade. Nous avons décidé de remettre le karaoké au goût du jour avec notre animateur "Nanar".

Quatrième bombe... Pendant que certains pédalent pour la randonnée découverte en vélo organisée par le Cyclo Camping Landais, d'autres tapent le fer pour le montage des arènes. Ah le toro-ball... Ce spectacle taurin qui met au défi la Vache et l'Homme, propose des courses d'ânes (difficile de les faire avancer parfois), des veaux pour la cocarde des petits ou des duels entre membres de la classe. On pense que certain aurait préféré voir une vache plutôt que de se râper la tête sur le sol... Et pour finir ces fêtes (ah bon c'est déjà fini ?), on clôtura avec les fameuses moules-frites des cyclos, dans une ambiance de folie avec les

extraordinaires Patcha Mama.

Nos fêtes patronales version 2016 ont de nouveau marqué les esprits et nous sommes particulièrement fiers de cette édition. Fiers de notre commune, de ses représentants et de ses habitants. Fiers de la classe, des bénévoles et de tous les participants. Fiers des associations impliquées dans la réussite de l'événement, de leurs membres et de nos membres. C'est donc avec un grand plaisir que le Comité des fêtes de Sort-en-Chalosse vous souhaite une merveilleuse année festive et vous donne rendez-vous en 2017.

Gilles Laborde et Mathieu Tortigue



Ça roule !

2016... Une année sportive bien remplie pour notre association prête à fêter ses soixante-dix années d'existence....

Et c'est le 24 janvier, par une assemblée générale bien représentée, que débutait 2016. Une minute de silence était observée en hommage aux deux personnes décédées au cours de l'année écoulée : Jojo Sensaricq et notre ami Claude Ducazaux. Après ce moment d'émotion, notre président annonçait notre place sur le podium du challenge de l'assiduité parmi les trente-six clubs affiliés actuellement à la FFCT. Quarante et une licences étaient renouvelées et une nouvelle licenciée venait agrandir le cercle des féminines (au nombre de huit).

Le 28 février, quinze cyclistes sortaient leur vélo pour une première virée officielle de 60 km lors de la journée du souvenir Albert et Jean-Jacques Marquet. Suivaient alors l'ouverture de la ligue et du Codep 40 à Arengosse, l'ouverture du Codep 64 à Saint-Pierre d'Irube, sans oublier les circuits concoctés par Bernard C. pour les autres dimanches afin de maintenir la forme.

Le mois de Mars s'achevait et avant de se retrouver pour l'omelette pascale le lundi de Pâques, la sortie tant espérée au vélodrome de Bordeaux était programmée le 23 pour quelques cyclos bien décidés à affronter cette piste si particulière. En avril, après avoir effectué les sorties de Soustons, Orthez ou Oloron, nous n'étions que dix-sept présents à la journée appelée "incontournable" afin que le maximum d'entre nous y participe. Malheureusement, nous constatons au fil des années que cette journée qui n'est en fait qu'une demi-journée agréable et sympathique ne connaît pas l'engouement que nous espérons.

Et voilà le beau mois de Mai et sa traditionnelle escalade du col du Pourtalet le jour de l'Ascension. Ils étaient douze cyclos et leurs accompagnateurs à partager de beaux paysages mêlant les eaux vives du torrent et la neige encore bien présente.

Le mois se poursuivait avec le fameux repas "aloses" du 20 mai et la randonnée de Capbreton sous une pluie diluvienne.

Le 28, une mise en jambes de 200 km intitulée "Balade en Chalosse" avec la particularité de passer par les vingt-et-un clochers de notre communauté des communes, offrait à ses treize participants un entraînement de choix afin de préparer les échéances à venir. Pendant ce temps, le mardi 24 mai, vingt-sept basco-béarnaises et vingt landaises prenaient le départ pour un périple à vélo et parmi elles, deux de nos licenciées. L'objectif de cette traversée était de rallier Pau à Strasbourg pour un rassemble-

ment européen de féminines. Au programme, onze jours de route et 1335 km à effectuer.

Juin déjà et ses grosses sorties tant attendues par nos cyclos

Pour certains, les 290 km de "Pouillon-Iraty", deux jours de vélo et de convivialité organisés de main de maître par le Club cyclotouriste de Pouillon. D'autres s'engageaient sur "l'Ardéchoise" qui fêtait sa 25e édition, épreuve cyclotouriste chronométrée de 220 km avec dix cols à franchir et 4270 m de dénivelé. Pari réussi pour l'ensemble de nos participants. Quant au week-end suivant il y avait "Luchon-Bayonne" la cyclo-montagnarde de 326 km avec ses cinq cols, ses 5257 m de dénivelé et ses conditions climatiques compliquées. Certains de nos cyclos préféraient l'option randonneur en un jour tandis que d'autres plus prudents optaient pour la version touriste en deux jours. Un grand bravo pour cet engagement collectif qui fait honneur à notre club. La journée des féminines à Mont de Marsan le 26 clôturait ce mois de juin très sportif.

Voici juillet et en ce dimanche 10, c'est à la frontale que nous sommes partis pour renouer avec une ancienne tradition : Pomarez - Lourdes - Pomarez

La journée club nous réunissait à Estibaux le jour de la fête nationale. Pendant que les cyclistes sillonnaient la campagne environnante, les marcheurs partaient à la découverte des abords du lac. Tout le monde se retrouvait en-

suite pour partager un agréable pique-nique. Venait ensuite le "Tour des coteaux de Chalosse". Ce circuit toujours prisé, a connu cette année encore une belle participation mêlant des clubs landais, pyrénéens, des non licenciés et même quelques touristes de passage.

Août démarrait sur les chapeaux de roue par les fêtes du village où les cyclos s'investissent pleinement, heureux de contribuer à la réussite de ces quatre jours de festivité. Un voyage de deux jours les 3 et 4 septembre nous conduisait à la découverte du Puy du Fou, ce parc de loisirs à thématique historique situé en Vendée et fondé en 1978. Un pur moment de bonheur pour tous les participants.

Quant à notre galérien, il décidait de rallier Roanne à Mazamet en six jours, en traversant le Massif Central : 840 km.

Le mois s'écoulait avec ses sorties dominicales plus ou moins fréquentées et pour les clubs landais, arrivait la clôture de la saison, c'était le 2 octobre à Nerbis. Restait cependant une randonnée, la dernière du calendrier, « l'appel des Pyrénées » et le col de l'Arradoy en point de mire. Et puis, on commence à parler maïs, champignons, palombière, châtaignes. Bref, on parle moins de vélo en automne et notre association commence à somnoler, sauf pour les plus téméraires d'entre nous poursuivant les sorties dominicales programmées jusqu'à fin décembre.

Alors, si vous êtes tentés par le vélo et ses nombreux moments de convivialité, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir...



L'actualité basketball a été intense dans cette première partie de saison, à l'image de la précédente. Le club conserve et conforte même un rang privilégié sur l'échiquier landais.

Retour sur la saison 2015/2016...

Contrairement aux années précédentes, ce ne sont pas nos filles 1 qui sont à l'honneur en cette fin de saison mais nos filles 2. Pourtant, on ne peut pas dire que la saison était bien lancée avec deux défaites dans les trois premières rencontres. Qui plus est, les filles accumulaient les pépins physiques. Mais avec leur coach, elles ont eu du caractère et ont su renverser la tendance, en réussissant notamment l'exploit de battre Espoir Chalosse 3 (équipe invaincue depuis trois ans) à chaque confrontation. Une fin de championnat au bout du suspense puisqu'elles finissent deuxième sur la dernière journée. Espoir Chalosse 3 finissant première et ne pouvant pas monter en Région, le barrage de la montée s'est effectué entre les deux secondes de chaque poule. C'est dans la salle de Campagne que nos filles affrontaient Roquefort en barrage. Il n'y a pas eu de match, les nôtres étaient bien trop fortes et se sont imposées d'une trentaine de points. Nous aurons donc une équipe 2 filles en Région l'année prochaine et une équipe 1 filles toujours en Nationale 3. Ce ne fut pas une saison facile pour l'équipe 1 mais toujours soudées, elles ont réussi à se maintenir et sans repêchage cette fois ! Petit regret de ne pas avoir été plus loin en Coupe des Landes (défaite en quart de finale) mais ce n'est que partie remise pour l'année prochaine.

En ce qui concerne l'équipe 3 filles, pas de surprise, elle finit dernière de la poule, synonyme de descente en honneur. Mais c'était sans compter sur la montée de notre équipe des tariquettes, nous aurons donc toujours une équipe en Promotion Excellence l'année prochaine. Les tariquettes qui se sont malheureusement arrêtées en demi-finale face à Linxe en concédant dix points. Les joueuses auraient voulu faire vivre une dernière finale à Mélanie Bats qui met fin à sa carrière basketballeuse.

Saison tranquille pour les équiépiers premiers

Chez les garçons, deux équipes sont sorties du lot cette saison. Tout d'abord celle de la Poule des As qui nous a ramené le titre de champion !! Félicitations à eux. Puis notre équipe 2 puisqu'elle accède au niveau supérieur, à l'Excellence Départementale. Nous avons misé gros pour les voir soulever le trophée mais malheureusement l'aventure s'est arrêtée en demi-finale face à EFCB 2.

Du côté des garçons 1, le championnat s'est passé tranquillement et a même été un peu

long puisqu'ils n'avaient rien à jouer dans la dernière partie. Ils finissent à la septième place sur douze. Le gros regret de leur saison sera en Coupe des Landes. Nos garçons ont atteint les quarts de finale et ont bénéficié du meilleur tirage possible contre Basket Arrigans (un niveau au-dessus). Ce match a eu lieu presque à domicile, à Candresse. Nous avons eu droit à un très beau spectacle des deux équipes, une forte ambiance, du suspense (une prolongation) mais malheureusement le match n'a pas tourné en notre faveur, notamment avec une très mauvaise adresse aux lancers francs, de quoi avoir des regrets... Pour l'équipe 3, pas de miracle, ils ont perdu en huitième de finale de Promotion Honneur.

Chez les jeunes, le seul titre décroché vient du côté des minimes garçons : champion Série B. Les minimes filles se sont très bien battues mais n'ont rien pu faire face à la belle équipe de Buglose/Pontoux en demi-finale série A. À noter un match plein de suspense en quart de finale, à Espoir Chalosse (et oui encore elles...) où nos joueuses ont arraché la prolongation sur deux lancers réussis de Léa Saint Jean (joueuse partant rejoindre Basket Landes l'année prochaine) pour finalement s'imposer de quatre petits points.

Les benjamines ont été éliminées en série B. Les benjamins finissent à la troisième place de la série B. La belle équipe des poussins a terminé à la septième place des Landes. Du côté des poussines, elles finissent troisième de série C.

... et focus sur la saison présente

Les vacances, les fêtes locales, la plage, le sable, le transat... tout ça c'est fini, place aux choses sérieuses et retour des baskets ! Qui dit nouvelle saison dit forcément nouveaux visages mais il faut également noter beaucoup de retour aux sources chez nos filles. Voici un récapitulatif :

Chez les coaches

Équipe 1 Filles : Michel Lalanne et Lucie Larrieu

Équipe 2 Filles : Gilles Duméou

Équipe 3 Filles : Laure Ngom

Équipe 1 Garçons : Guillaume Martine

Chez les joueurs

Équipe 1 Filles (N3F) : Départ de Nelly Las-sègue et Tiffany Vicédo, deux joueuses du cru, qui sont obligées de laisser leurs copines pour des raisons professionnelles. Pour compenser ces pertes, nous pourrions compter sur le retour de notre meneuse de cœur Élise Busquet et de trois nouveaux visages : Émilie Delas (venant du BLAC), Manon Darrieutort (Espoirs de Basket Landes) et Pauline Dupouy (Espoirs de Basket Landes). Pour finir, l'aide coach, Aurélie Olès, laisse sa place à Lucie Larrieu qui met de côté sa carrière de joueuse. La saison s'annonce extrêmement serrée, en ce début de championnat, aucune équipe ne sort du lot. Nos filles ont très bien commencé la saison puisqu'elles comptabilisent 3 victoires sur 4 matchs avec notamment un +19 à domicile face à Carmaux, équipe visant le haut de tableau.

Équipe 1 Garçons (Région) : Départ de Gabriel Darrière et Paul Lubet (l'enfant du village...) qui rejoignent respectivement l'Élan Tursan et CSCB. Pour combler ces départs, Pierre Dutouya, ancien hinxois, rechaussera ses baskets et Assane, après une année sab-



batique, fera son retour sous les couleurs de l'Élan. Comme l'année dernière, ils ont parfaitement entamé la saison (cinq victoires sur cinq matchs dont une en Coupe des Landes), pourvu que ça dure !

Les autres équipes garçons ne connaissent pas trop de changement d'effectif. À son habitude, la Poule des As régale toujours autant en ce début de saison ! Les garçons 2, montés au plus haut niveau départemental ne se laissent pas impressionner et sont sur deux victoires pour une défaite.

Chez les équipes réservistes, à noter beaucoup de changement du côté de l'équipe 2 filles (région) : retour d'Élise Lanusse, Coralie Ducasse et Marina Lesca pour faire face aux arrêts de Frédérique Badet, Aurélie Olès et Marine Castaing. La saison a mal débuté, cette équipe compte quatre défaites sur autant de matchs. Les écarts ne sont pas grands (2, 5, 6 et 13) ce qui est quand même encourageant. L'équipe 3 filles va connaître un nouveau coup de jeune puisqu'elle va être renforcée par trois joueuses de 17 ans et les plus "anciennes" descendent en équipe 4. La moyenne d'âge avoisinera les 20 ans !

Si vous voulez en savoir plus sur les actualités du club, nous vous invitons à demander en ami l'Élan Chalossais sur Facebook. Ne vous inquiétez pas, un site internet va bientôt voir le jour.

Du côté des jeunes, nous avons cette année, des équipes dans toutes les catégories. Ce qui fait un total de douze équipes de mini-poussins à cadets. Il y a cependant une grande nouveauté pour cette saison : la création d'une CTC (Coopération Territoriale de Club) avec le club de CSGB. Cette CTC a été créée pour les jeunes afin de rassembler des joueurs des deux clubs pour former une même équipe. Nous avons trois équipes en CTC : les cadettes et les deux équipes de minimes filles. Il y a également un changement au niveau des éducateurs puisque Gabriel Darribère nous a quittés. Pour le remplacer, nous avons fait appel à Thomas Lamarque (qui est également un nouveau joueur de l'équipe fanion du Réal Chalossais évoluant en Nationale 2).

L'association "Club des supporters de l'Élan Chalossais/Team Grenats" fait sa deuxième rentrée, n'hésitez pas à adhérer à ce groupe de supporters. Pour toutes informations, vous pouvez rejoindre la page Facebook "Club des supporters de l'Élan Chalossais/Team Grenats", vous pouvez également envoyer un mail à l'adresse teamgrenats@gmail.com ou encore vous adressez directement à Nicolas Cimadomo (07 89 07 45 04).

Pour tout autre renseignement basketballistique : Christophe Beauvais au 06 44 22 92 21 (le soir)

À bientôt sur les terrains !

Nos comités locaux et départementaux des Anciens Combattants ont participé activement à la vie de notre fédération par le biais de diverses réunions de travail qui ont eu lieu successivement à Saugnac et Cambran, Magescq, Mont de Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Sort en Chalosse.

Notre congrès départemental a eu lieu à Aire sur l'Adour, le mercredi 14 et le dimanche 25 septembre 2016 en présence de six cent cinquante participants, des autorités civiles et militaires qui représentaient les différentes organisations départementales. Nous nous sommes également rendus aux commémorations des guerres de 14-18, 39-45 et à celle du 19 mars 1962, date importante pour nos anciens, en souvenir de cette période de 1952-1962.

L'histoire suggère la mémoire du passé, une vie dont nous parlons au présent, un arbre dont les branches peuvent être des pleurs et des souffrances mais qui grandit tout de même, où l'homme va chercher dans ces racines, la vérité, épris de justice. Cette paix que nous souhaitons dans nos cœurs qui souffrent quand il s'agit de se remémorer ceux qui ont fait le sacrifice suprême de leur jeune vie : ces trente mille morts et trois cent mille blessés sur cette terre d'Algérie où le destin les a conduits. Une génération qui a accompli son devoir. Le 19 mars 1962 n'est pas une victoire, pas plus qu'une défaite ; il est l'intelligence de la paix, la fin de ce long cortège de misère où la sagesse ne trouvait plus sa place.

Cette date, pour laquelle nous nous sommes battus pour la faire reconnaître, a reçu l'accord souverain de notre nation le 6 décembre 2012. Si elle tombait dans l'oubli, dans le long sommeil de l'histoire, sa culture historique ne donnerait plus d'âme à sa mémoire.

Notre génération disparaît petit à petit,

conséquence de la vie qui continue. Pour cette raison, nous serions vraiment heureux si nos concitoyens pouvaient avoir une présence plus participative à nos cérémonies commémoratives classiques évoquées dans les classes de nos descendants, mais également à celle qui a lieu sur le parvis de Pontonx où se dresse la colonne de granit scrutant le ciel sur laquelle sont gravés les cent cinquante-cinq noms de nos jeunes frères morts pour la France.

Un grand rassemblement pour tous les confiits

Le 19 mars 2016 a été inaugurée, dans notre commune, une stèle du Souvenir près de l'espace du monument aux Morts, en hommage aux Anciens Combattants, rappelant les guerres de 1914-1918, 1939-1945, l'Indochine, l'Afrique du Nord 1952-1962, cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962, opérations extérieures, en présence de monsieur le Maire et ses administrés. Une dizaine de drapeaux venus de nos comités voisins, accompagnés par leur responsable FNACA et porte-drapeaux de Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Oeyreluy, Hinx, ainsi que le drapeau des Médailleurs. Environ une centaine de personnes, représentant les diverses associations civiles et militaires, est venue assister à cette cérémonie de la Mémoire du Souvenir et de l'Histoire. Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par notre municipalité, amélioré par les Anciens Combattants du comité, à la salle du moulin. Le comité des anciens combattants FNACA vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.



Les fou'les Sortoises

2016 fut encore une très belle année sportive avec plus de cinquante licenciés.

Nous avons participé à plusieurs courses de tous niveaux :

- Des trails dont Buglose, Rion des Landes, Vieille Saint-Girons, La Seignossaise, Hinx et Montfort en Chalosse
- Des courses sur route : la Dacquoise, le Semi-marathon de Bordeaux, le Marathon de Rome
- Courses des fêtes : Bayonne, Soustons, Dax...
- Des courses en montagne : BK 42 à Bidarray, Euskal Trails, Le Trail des Crêtes à Saint-Paul de Jaras, le Raid des Pyrénées. Pour la deuxième année, nous avons organisé le repas de l'ouverture des fêtes de Sort en Chalosse, toujours sur le thème espagnol avec notre plateau combinado. Nous remercions tous les bénévoles ainsi que le comité des fêtes. Nous espérons vous retrouver cette année aussi nombreux !

L'année 2016 a été marquée par la création de notre première course en nocturne "La Transversale des Fous" à Sort en Chalosse le 17 décembre 2016. Ce fut une belle course sous le signe de la convivialité. Nous remercions tous les participants, les sponsors ainsi que tous les bénévoles.

Horaires Entraînements

- Les mercredis de 19 h à 20 h principalement sur Dax pour un entraînement spécifique
- Les dimanches à 9 h 30 sur Dax, Saint-Paul lès Dax, Sort en Chalosse, pour du long.

Les Fou's Les Sortoises vous souhaitent une très belle année 2017.

Composition du bureau	
Président	Christophe Dupuy
Co-Présidente	Céline Dupouy
Trésorier	Patrice Cazenabe
Co-trésorier	Catherine Lagrasse
Secrétaire	Serge Lagrasse
Co-Secrétaire	Valérie Catoire
Entraîneurs	Wilfried Desfeux
Membres actifs	Philippe Castagnet, Eric Biolet, Lionel Ventura



Gymnastique volontaire

Venez bouger et vous relaxer à Sort en Chalosse !

La Gymnastique Volontaire à Sort est ouverte à toutes et à tous dès 17 ans de septembre à fin juin, et tous les mercredis soir de 20 h à 21 h. Cette année, 25 licenciées Gym sous la houlette de Muriel Lasserre avec des musiques rythmées ont enchaîné cardio, step, abdominaux et étirements avec rires et bonne humeur sans oublier les chocolats, crêpes, merveilles et galettes des rois ! Nous avons partagé le 10 juin un délasserment à Sourcéo et un excellent repas au Ferléo de Hinx ! Une belle randonnée/marche en ce 19 juin nous a conduits vers Saubusse où la présence des chevaux a ravi petits et grands ! Juillet et août ont été ponctués de marches sur les routes et chemins de notre village. Ce qui nous a permis de proposer une belle balade très suivie comme chaque année pour les fêtes du village en ce 6 août 2016. La sophrologie ouverte à tous même en cours d'année (possibilité d'intégrer le groupe à tout moment même ponctuellement) avec ces vingt-cinq participants adultes et quatre enfants sous le regard de Sybille Tréard tous les mardis soir de 18 h à 19 h et 19 h à 20 h dans la salle du moulin où sont abordés relaxation, contrôle de soi, rééquilibrage, stress, sens !

Le Bureau GV reste inchangé, Sophie, Nathalie et Jocelyne vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017 sportive et relaxante.

Venez nous voir, venez nous retrouver dans les salles de Sort !
Nous aurons avec nos animatrices diplômées plaisir à vous y accueillir !
Renseignements : jossnounou@hotmail.fr



Location du gîte communal

C'est ici à Sort en Chalosse que vous pourrez profiter pleinement de vos vacances.

Au programme : farniente sur la terrasse, balade ou rando au milieu des bois de chênes, pause gastronomique... Telle est la formule qui met en valeur notre gîte sur le site www.gites-de-france-landes.com. Avec ses deux chambres, il peut accueillir jusqu'à quatre personnes. Les séjours varient d'une à trois semaines (en général pour les cures). Les réservations en 2016 ont totalisé 112 nuitées, les mois les plus fréquentés étant mai, août et octobre.

Location gîte communal

Période	Tarifs semaine 2017
Saison bleue 07/01/2017 au 31/03/2017 - 01/05/2017 au 09/06/2017 - 23/09/2017 au 22/12/2017	226 €
Saison verte 01/04/2017 au 30/04/2017 - 23/12/2017 au 05/01/2018	259 €
Saison jaune 10/06/2017 au 07/07/2017 - 26/08/2017 au 22/09/2017	325 €
Saison orange 08/07/2017 au 14/07/2017 - 19/08/2017 au 25/08/2017	396 €
Saison rouge 15/07/2017 au 28/07/2017	420 €
Période violette 29/07/2017 au 18/08/2017	450 €
Prix 2 nuits	50 % du prix semaine
Prix cure (3 semaines)	660 € hors juillet-août 880 juillet-août
Long séjour (sauf juillet / août)	550 € / mois

Le tarif court séjour se calcule selon la règle suivante :

3 nuits = 65% du prix semaine

4 nuits = 80% du prix semaine

5 nuits = 90% du prix semaine

6 nuits = prix semaine

Réservation (par courrier ou par téléphone)

Réservation Accueil Landes

Chambre d'agriculture

Cité Galliane 40005 Mont de Marsan

Tél. : 05 58 85 44 44

Fax : 05 58 85 44 45

Mail : gites-de-France@landes.chambagri.fr

Site : www.gites-de-france-landes.com

Cauton : 150 €

Taxe de séjour : 0,35 € par nuit et par

personne de plus de 13 ans

Animaux domestiques admis



Services

Mairie

Téléphone : 05 58 89 51 02
Courriel : mairie@sort-en-chalosse.fr
Site internet : www.sort-en-chalosse.fr
Heures d'ouverture :
Lundi : 9 h - 12 h
Mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h



Location salle du Moulin

Tarifs 2017	1/2 Journée	Journée	Week-end
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

Location tables et chaises

Salle polyvalente

Chaises en résine : 0,50 €/chaise
1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €
Tables avec chaises en résine : 1,50 €/table et 0,50 €/chaise
Couverts : compris dans la location de la salle

À domicile

1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €
Couverts : 0,20 €/couvert

Déchetterie et collecte

Située à Poyartin, sur la route Hinx / Montfort.

Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.

Ouverture aux jours suivants :

lundi, mercredi, vendredi et samedi

de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Ordures ménagères (Containers publics)

Sur tous les axes : Vendredi

Location salle polyvalente

Tarifs 2017	1/2 Journée	Journée	Week-end
Extérieurs	110	240	310
Sortois	70	110	160
Caution	200		

Location Grange du Luy Garrey

160 € pour le week-end + 20 € pour le chauffage si besoin. La caution s'élève à 160 €.

Cimetière

Concession trentenaire : 30 €/m²

Concession cinquantenaire : 50 €/m²

Case 2 urnes

15 ans : 500 €

30 ans : 800 €

Case 4 urnes

15 ans : 1000 €

30 ans : 1600 €

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 50 €

Chaque ouverture de case funéraire, exceptée la première : 50 €

Écoles

Téléphone :
Sort en Chalosse 05 58 89 56 20
Garrey 05 58 89 70 01
Cantine & garderie 05 58 89 59 48
(Signalement des absences)
Horaires de l'accueil périscolaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Le matin 7 h 30 à 8 h 40
Le soir 16 h 50 à 19 h 30
Mercredi :
Le matin 7 h 30 à 8 h 40
Le midi 11 h 50 à 12 h 30

Transport scolaire d'école à école

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Départ de Sort : 8 h 25

Retour à Sort : 16 h 50

Mercredi :

Départ de Sort : 8 h 25

Retour à Sort : 12 h